

- Tu n'as pas vu le potager
sur la place Elsa-Triolet?

SALAISE INFO
2^{ÈME} TRIMESTRE 2018

Si!





LES VACANCES AU SME

Les vacances au centre de loisirs, ce sont des dizaines de petites mains qui s'activent autour d'activités de création comme le dessin, l'éco-vannerie, la peinture sur soie, la couture ou la vidéo... mais c'est aussi des temps sportifs au gymnase, au citystade ou des sorties découvertes. Après les vacances de printemps, les animateurs du service municipal enfance et jeunesse sont prêts pour l'été.

PROGRAMMES DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA VILLE
WWW.MAIRIE-SALAISE-SUR-SANNE.FR



si... j'écrivais une lettre

VITESSE EXCESSIVE, QU'EN EST-IL ?

Les élus sont très souvent sollicités quant à la vitesse excessive sur la commune. D'après un comptage mené par la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, 6 à 8% des automobilistes ne respectent pas les limitations de vitesse et font courir un danger aux piétons et autres véhicules.

La perception de la vitesse étant toujours très subjective, les services techniques municipaux continuent à positionner dans les rues communales le radar pédagogique pour rappeler les limitations de vitesse. Les services de gendarmerie sont toutefois sollicités par la commune pour intervenir.



ÉDITO	p. 3
VIE MUNICIPALE	p. 4
DOSSIER :	
ENVIRONNEMENT	p. 11
CULTURE	p. 15
VIE ASSOCIATIVE	p. 18
EXPRESSION DES GROUPES	p. 23
courrier des lecteurs	p. 2

sommaire

MERCI

À TOUS CEUX QUI ONT PERMIS LA RÉALISATION
DE CE NUMÉRO : SERVICES MUNICIPAUX, ÉLUS,
ASSOCIATIONS...

Salaise Info est édité par la commune
de Salaise sur Sanne : 19 rue Avit Nicolas
BP 20 318, 38 150 Salaise sur Sanne

Directeur de publication M. Gilles Vial

Directeur de la communication
M. Philippe Gallard

Conception maquette / photographies :
service communication de la ville,
services municipaux, associations,
sinon notées du nom de leur auteur

Édité à 2 200 exemplaires

Impression : Alpha - 07340 Peaugres



PEFC 10-31-1535 / Certifié PEFC / pefc-france.org

ISSN 1245 - Dépôt légal à parution



Si... tu m'expliquais la couv' ?

Le projet de permaculture porté par le
secteur jeunesse de la ville (voir page
14) s'ouvre au voisinage du SMJ.
Un nouvel espace de culture en buttes
va être créé aux abords de la place Elsa
Triolet et permettra aux habitants du
quartier de venir partager un moment
autour du jardin.

édito



Notre commune fait partie d'un territoire dynamique
aux forts enjeux.

L'objectif principal de l'équipe municipale est d'améliorer et faciliter la vie des Salaisiens, pour cela elle travaille actuellement sur l'amélioration de la qualité de notre environnement.

Dans le cadre de l'éducation sportive, je remercie et je félicite tous les clubs qui ont porté haut les couleurs salaisiennes et/ou du Rhodia, lors de leurs différentes compétitions. Nous organiserons une cérémonie à l'automne pour honorer tous ces sportifs.

Dans le domaine de l'éducation, les enseignants, les parents d'élèves, les services municipaux et les élus se sont concertés et ont choisi le retour à la semaine à 4 jours dès la rentrée 2018.

Un projet de résidence autonomie pour les personnes âgées est lancé, il répondrait à des besoins exprimés par notre population. L'étude de faisabilité commencera dans le courant de l'été et rayonnera sur une dizaine de communes volontaires. Le résultat de ce travail sera soumis à l'autorisation du conseil départemental de l'Isère, qui a la compétence autonomie. Une réunion publique se tiendra sur le sujet le 19 juin au Prieuré à 18 heures.

Nous étudions également le réaménagement du centre village. Nous souhaitons une amélioration de notre cadre de vie autour de cette centralité, qui doit redevenir attractive. Ce travail de longue haleine se fera dans la concertation.

Par ailleurs, les élus sont impliqués dans le dossier de la zone INSPIRA. Le Conseil Municipal a délibéré le 15 mai, pendant l'instruction de l'enquête publique, pour réaffirmer l'opportunité que cette zone représente pour notre territoire. Le report modal, le développement de l'économie circulaire, la valorisation du corridor écologique de la Sanne et les compensations écologiques, sont des objectifs portés par le Conseil Municipal qui a le souci de concilier créations d'emplois et prise en compte de l'environnement.

Enfin, comment ne pas parler du rapprochement entre la CCPR – Communauté de Communes du Pays Rousillonais - et la CCTB – Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire - en vue d'une fusion au 1er janvier 2019 ?

Après la réunion publique du 14 mai 2018 organisée pour informer les Salaisiens, le Conseil Municipal a délibéré favorablement sur cette question le 15 mai 2018.

Bonne lecture !

Gilles Vial
Maire

une résidence pour les jeunes travailleurs

La résidence mutualiste "Les Sables" a été inaugurée vendredi 6 avril en présence de la Députée de la circonscription, de la conseillère départementale, du président de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, des représentants de la mutualité française de l'Isère, des partenaires du projet et des résidents et voisins. C'est un dispositif d'aide au logement des jeunes. Ce bâtiment répond à une réelle préoccupation de la Ville et de la Communauté de communes. Il répond également au besoin de logements des jeunes au regard du développement de l'emploi et des entreprises sur notre grande agglomération.

L'arrivée de cet équipement sur le quartier a suscité un certain nombre d'interrogations. Mais contrairement aux idées reçues voire préconçues, sont concernés par cet équipement tous les jeunes de 18 à 30 ans en situation régulière au regard du droit et qui ont soit un contrat de travail, soit qui sont en formation ou qui ont un projet professionnel.

La commune a cédé le terrain et a participé à la bonne réalisation de ce projet par le travail des services municipaux. Le nouvel établissement propose aujourd'hui 39 hébergements du T1 au T2. Deux logements sont équipés pour recevoir des personnes à mobilité réduite. Cet outil répond parfaitement à l'objectif de porter une politique du logement de qualité.

INTERCOMMUNALITÉ

vers la fusion avec la CCTB

MI-MAI, LE MAIRE DE LA COMMUNE, GILLES VIAL, A PRÉSIDÉ UNE RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION AFIN D'EXPLIQUER LES ENJEUX DE LA FUSION ENTRE PAYS ROUSSILLONNAIS ET TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE.



Au 1^{er} janvier 2019, la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (CCPR) et la Communauté de Communes du Pays de Beaurepaire (CCTB) vont fusionner. Cette fusion résulte de la loi NOTRe qui force les communautés de communes à se rassembler afin de renforcer le bloc local.

Le premier schéma départemental élaboré par le Préfet prescrivait la fusion avec Vienne Agglo. Les élus du territoire se sont mobilisés contre cette fusion pour différentes raisons. Depuis 2015, une réflexion et un travail de rapprochement avec la CCTB se sont donc mis en place volontairement.

La fusion CCPR/CCTB constitue une opportunité territoriale. L'agglomération conserve une position centrale dans la nouvelle structure. Le

siège de la communauté restera sur l'agglomération ; des services de proximité resteront installés à Beaurepaire.

La fusion aura des conséquences au niveau de la gestion de l'eau. Le nouveau territoire s'appuie largement sur les bassins hydrauliques des cours d'eau de la CCPR. La fusion permet la réduction du nombre de syndicats (chaque cours d'eau ayant son propre syndicat). Elle permettra une gestion de la Sanne optimisée notamment pour ses aménagements futurs que la commune seule ne peut absorber.

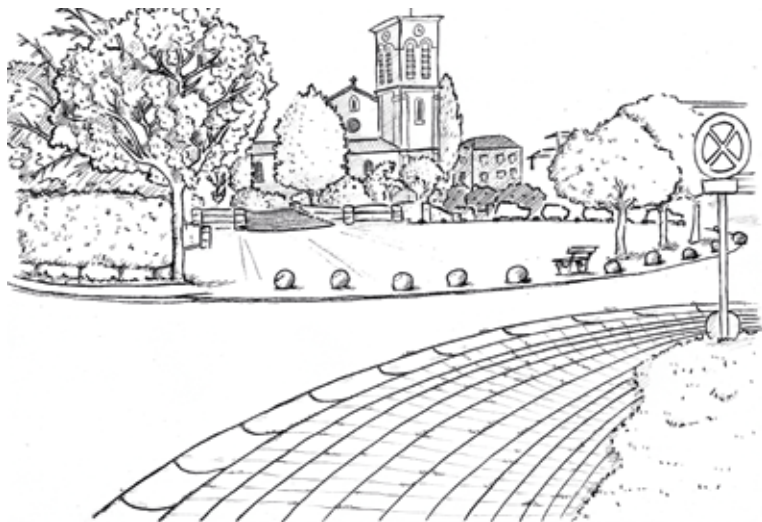
Au niveau du développement économique et de l'emploi, les axes routiers de la Bièvre permettent à de nombreux habitants du territoire de Beaurepaire de venir sur notre territoire pour travailler ou consommer. Depuis longtemps, les habitants de ce territoire contribuent à la croissance et au développement de notre agglomération.

L'accord sur la fusion implique ainsi un vote favorable d'au moins 25 conseils municipaux (sur 37) représentant 33 668 habitants ou 19 conseils municipaux représentant 44 890 habitants dont 8 conseils municipaux de la CCPR et 5 conseils municipaux de la CCTB.

Pour plus d'informations, l'ensemble du dossier est consultable sur le site de la CCPR.

URBANISME

réflexion sur le centre village



La commune engage une réflexion sur le fonctionnement du centre-village de Salaise sur Sanne sous différents angles (économie, déplacement, qualité architecturale et paysagère) et envisage la réalisation d'actions pour apporter du dynamisme et embellir les espaces publics, notamment sur la place Elsa Triolet.

Vous serez prochainement informé de ces projets par l'intermédiaire du Salaise Info et du site Internet de la commune.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

journée citoyenne



Curie qui a été refaite.

En fin de matinée, les jeunes habitants qui ont eu 18 ans ont été reçus au Prieuré pour la remise de leur carte d'électeur et ont été invités à découvrir l'exposition « Citoyens » réalisée par des classes de CM2 et de 6^{ème} du collège Jean Ferrat et l'exposition de « Et si on apprenait à mieux vivre ensemble et faire ensemble » de Patrick Norynberg.

Service Démocratie Participative
Mairie de Salaise sur Sanne / 04 74 29 00 80
democratie-participative@mairie-salaise-sur-sanne.fr

C'est un bilan mitigé, au regard de la participation, que l'on peut dresser de cette première journée citoyenne organisée à Salaise par les services municipaux en collaboration avec les conseils de quartiers.

Les Salaisiens étaient invités à cet événement avec pour objectif d'améliorer ENSEMBLE leur cadre de vie. Deux ateliers de peinture avaient été proposés et ce n'est que la peinture du tunnel souterrain entre le Rhodia et l'école Joliot-



ATELIER COUTURE

Fashion week salaisienne



Début juin, le Foyer Laurent Bouvier était en effervescence : les couturières de l'atelier couture présentaient leur 6^{ème} biennale. Le thème proposé pour ce défilé était les 45 ans de mode (l'atelier

étant né pour la saison 1972-73) avec la présentation des tenues phares de la mode des années 70, 80, 90 et 2000. Le défilé est aussi l'occasion pour les couturières de présenter le travail fait tout au long de l'année.

Au delà du défilé, le service couture est également un créateur de lien social. Il accueille des jeunes à partir de 10 ans et des adultes de tous niveaux. D'autre part, il est souvent sollicité par les autres services municipaux (médiathèque, crèche,

espace jeu, services techniques...) pour des réalisations ou pour des interventions auprès des enfants du centre de loisirs.



OUVERTURES AU PUBLIC DE L'ESPACE JEU CET ÉTÉ :

L'Espace Jeu est ouvert
DU 09 AU 27 JUILLET
PUIS DU 27 AU 31 AOÛT.

Pour les familles, les horaires restent inchangés à savoir :
LES MARDIS DE 16H À 18H,
LES MERCREDIS ET LES
VENDREDIS DE 9H30 À 11H30
ET DE 14H À 18H.

**L'Espace Jeu sera fermé
du 30 juillet au 24 août.**

Une soirée jeux sera organisée pour les ados/adultes le VENDREDI 20 JUILLET ENTRE 19H ET 22H. Gratuite, sur inscription, et où chacun amène un petit-encas à partager !

Un espace extérieur a été aménagé avec tobogans, cheval à bascule et autres jeux pour les petits.



SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE

rencontres et créations

S’OUVRIR À L’ART, DÉCOUVRIR ET SE TOURNER VERS LES AUTRES : TELS SONT LES FILS CONDUCTEURS QUI RESSORTENT DES VACANCES DE PRINTEMPS CETTE ANNÉE. CELLES-CI ONT ÉTÉ TRÈS RICHES EN ACTIVITÉS ET NOUVEAUTÉS POUR LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS AVEC DE NOMBREUSES INITIATIVES PROPOSÉES POUR L’OCCASION.

Lors des vacances de printemps, un groupe d’enfants de 6 à 12 ans a participé à un stage de peinture sur soie encadré par l’association « Du côté de chez soie ». Ce projet vise à renforcer les liens intergénérationnels que le service développe sur les vacances depuis plusieurs années.



de créer des liens entre professionnels des différentes structures.

UN PROJET AUTOUR DU JARDIN

Pendant les vacances de printemps, les enfants ont commencé à structurer des carrés potagers et à semer des graines. Ils ont pu participer au « laboratoire scientifique » et ainsi observer l’évolution des semis. Les parents ont été invités à venir participer le soir à l’entretien des plantations ou /et à donner des conseils bienvenus aux petits jardiniers. Les familles seront régulièrement conviées à participer à des ateliers certains soirs.

Les pré-ados (12/14 ans) avaient débuté un projet similaire durant les vacances de février. Deux grands bacs de culture sont visibles devant le secteur jeunesse. Des graines ont été semées en intérieur en prévision des plantations de printemps. Cet atelier s’inspire de la technique de permaculture. Les Salaisiens sont invités à participer aux semis et à l’entretien des bacs les lundis de 16h à 18h.

D’autre part, le centre de loisirs a développé des rencontres inter-structures pour les enfants de 4 à 11 ans afin de créer des temps forts avec d’autres structures de l’agglomération. Cette année, les enfants du « Fil de lambre » de Sonnay et du club de l’enfance de Roussillon se sont retrouvés pendant les vacances à deux reprises : au plan d’eau des Blâches puis



au parc de Salaise et à l’Espace Jeu. Les enfants ont été répartis en petits groupes et ont pu partager des temps de jeu, se faire de nouveaux copains. Ces rencontres ont également permis

SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE

Quand le récit voyage...

La lecture voyageuse est un projet pour les jeunes enfants de 3 à 6 ans, porté par le service enfance et la médiathèque. L’objectif de ce projet est d’inciter les enfants à fréquenter la médiathèque dans un cadre de loisir et aussi de les rendre acteurs de ce qui se vit dans le lieu.

Sur deux séances, les enfants se sont rendus sur place pour écouter un récit : album,

poème... A l’issue du récit, ils ont illustré le texte qu’ils venaient d’entendre. Puis, de retour au service enfance, ils ont pu restituer l’histoire grâce aux illustrations aux enfants n’ayant pas participé au récit initial. Un retour vidéo de la première lecture voyageuse a permis des échanges avec les familles sur ce qui est vécu dans les ateliers pédagogiques.



URBANISME

projet de Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie

La Commune de Salaise sur Sanne a organisé mardi 19 juin 2018 à 18h au Prieuré. une réunion de présentation sur un projet d'implantation d'une Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA) sur la commune.

Concept créé dans les années 80 par la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les MARPA sont des résidences autonomie non médicalisées à taille humaine. Elles accueillent 24 résidents maximum de plus de 60 ans, seuls ou en couple, dans des logements individuels privatifs et adaptés pour leur permettre d'avoir une vie proche de celle qu'ils ont à domicile. Les résidents ont également la possibilité, lorsqu'ils le souhaitent, de se retrouver dans

des espaces communs pour prendre leurs repas préparés sur place, se rencontrer ou profiter d'animations, encadrés par une équipe de professionnels.

Afin de valider la faisabilité de cet établissement, la Commune engage une étude de besoins qui sera réalisée cet été auprès d'habitants de 70 à 89 ans, qui seront interrogés par un questionnaire pour savoir si une structure de ce type répondrait aux besoins des habitants de notre territoire.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Mairie au 04 74 29 00 80.

ÉCONOMIE

inspira : une zone industrielle d'ampleur

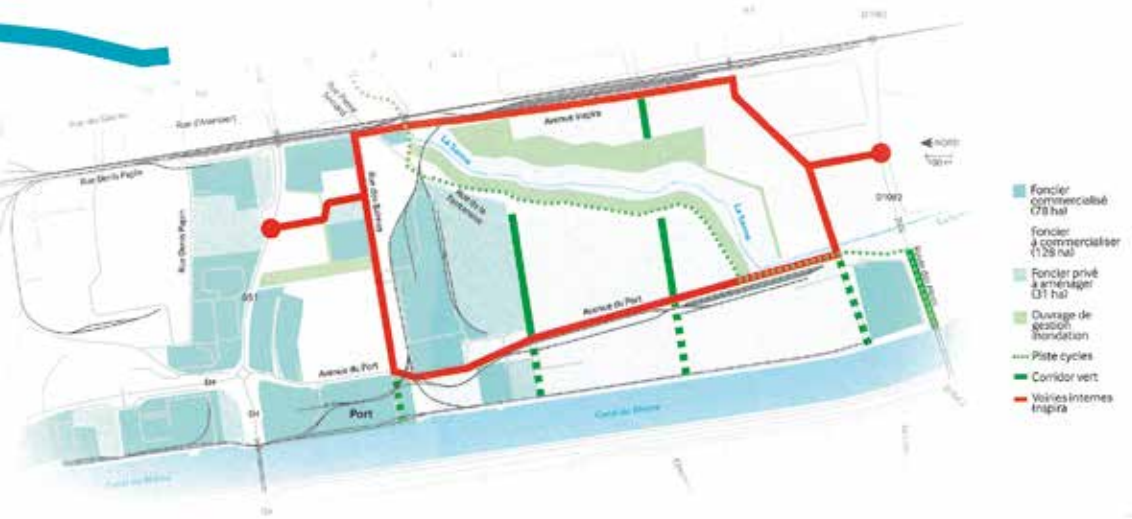


Le Conseil Municipal a apporté son soutien au projet de la zone industrialo-portuaire Inspira qui fait actuellement l'objet d'une enquête publique. Une réunion publique afin de recueillir toutes les remarques des habitants

s'est déroulée au foyer Laurent Bouvier. Cette zone est amenée à se développer et attirer des activités industrielles orientées vers les nouvelles technologies. A terme, le projet devrait proposer 2000 emplois nouveaux. Des aménagements seront réalisés pour favoriser l'accès aux entreprises au nord et au sud directement depuis Chanas

sans passer par la RN7. Les estimations de trafic routier impliquent la création d'une nouvelle voirie dans la zone, connectée par deux nouveaux giratoires. Des efforts seront faits sur le plan environnemental en offrant une large place aux modes doux, aux déplacements propres et en renforçant l'offre ferroviaire et fluviale.

L'aménagement de la zone est prévu en 3 phases adaptables suivant la commercialisation : 2018-2020 (42 hectares ouverts à la commercialisation), 2021-2025 (18 ha) et 2026-2035 (64 ha).



FÊTE DES QUARTIERS

Début juin a eu lieu au gymnase Joliot-Curie la traditionnelle fête des quartiers initiée par le service Démocratie Participative avec les Conseils de quartiers.

L'objectif est de partager un moment convivial entre voisins autour d'un pique-nique géant...



CONFÉRENCE SUR LE DON D'ORGANES

Vendredi 1^{er} juin a eu lieu une conférence débat autour du don d'organes animée par le Dr Deprele. cette conférence était proposée par la coordination de Centre Hospitalier d'Ardèche Nord.

Cette initiative très certainement renouvelée.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Construire ensemble.



Mi avril, Patrick Norynberg, enseignant-formateur, consultant, essayiste sur la ville, la démocratie et la citoyenneté a présenté une conférence dans le cadre de la Démocratie Participative. Il a exposé au public présent l'importance, pour la population et pour le bien vivre ensemble, de prendre en compte la population dans les projets municipaux. La co-construction, la gestion avec les citoyens dans la proximité sont des éléments essentiels de la démocratie participative, malgré les risques d'essoufflement pour certains projets. Cela permet de mieux connaître les besoins de la population, d'augmenter la communication entre élus et administrés et entre techniciens et usagers, ainsi que d'intégrer les savoirs et les compétences d'usage des habitants sur des problèmes qui les concernent directement.



Une exposition intitulée «Et si on apprenait à mieux vivre ensemble et faire ensemble» dont Patrick Norynberg est l'auteur, était également installée en mairie et a par ailleurs été présentée lors de la journée citoyenne.

ECOLE JOLIOT-CURIE

projets d'école



VÉLO CITOYEN...

Depuis plusieurs années, l'école Joliot-Curie participe au projet Vélo citoyen en partenariat avec l'USEP. Il s'agit d'une boucle qui couvre le nord de l'Isère où l'on transmet un message citoyen d'école en école en vélo. Chaque classe accueille,

prépare un goûter et des ateliers sur différents thèmes

en lien avec la citoyenneté (porter secours pour les CM1 et harcèlement pour les CM2). Chaque classe roule le jour suivant environ 30 km (CM1 vers l'école Nicolas Chorrier et les CM2 vers l'école Jean Rostand). Les enfants piqueniquent sur le trajet. Les

élèves roulent par groupe de 6 avec un adulte agréé.

CLASSE ORCHESTRE

La classe orchestre de l'école élémentaire Joliot Curie a ouvert le concert du Conservatoire du Pays Roussillonnais mi-mai à la salle Dufeu du Péage de Roussillon. Les élèves ont joué un morceau appris tout au long de l'année. Pour leur promotion, Ilina, Ilana, Hugo, Kylian et Ismahan ont rédigé un petit article: «L'orchestre à l'école c'est quoi? Depuis le CM1, nous jouons de l'instrument à vent. Notre intervenant s'appelle François. Nous sommes divisés en deux groupes: il y a les bois et les cuivres. Mais ensemble nous formons un orchestre.»



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

l'arbre à échange de livres



Les jeunes élus de la commission Sport/Loisirs/Culture, avec l'aide de Michel Bernaud (menuisier des Services Techniques) sont en train de peaufiner la fabrication de l'Arbre à échange de Livres. Celui-ci devrait être installé avant l'été vers le Foyer Laurent Bouvier. Le but est simple : des livres seront disposés dans différentes boîtes de cet arbre. Si vous êtes intéressés par un livre, vous pouvez le prendre tout en le remplaçant par un des vôtres que vous avez déjà lu, et que vous souhaitez faire découvrir à autrui. Un moyen simple, collectif et solidaire de faire vivre des livres dans Salaise, grâce à la bienveillance de chacun.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

action solidaire pour les jeunes élus



La commission Solidarité/Citoyenneté a mené fin mars une collecte de jouets nommée « Faites un don pour Médic et Médoc », en faveur des enfants hospitalisés. Ainsi, dans les trois écoles primaires de la ville, en mairie et au centre de loisirs, les jeunes élus

avaient disposé des caisses pour cette collecte. Leur motivation, leur implication sur ce projet, alliées à la générosité des salaisiens, en ont fait un véritable succès. Les récoltes de jeux, jouets, livres et activités manuelles ont dépassé leurs espérances ! Le mercredi 9 mai, les jeunes élus sont allés à Vernioz porter les bénéfices de cette collecte dans les locaux de l'association « Les Blouses Roses ». Accompagnés de Mme Simonet (conseillère municipale), Didier des Services techniques et leur animatrice, les jeunes ont

remis le matériel récolté à Natacha et Rose-Hélène. Ils ont pu échanger avec elles, sur ce projet et sur le bénévolat des personnes des Blouses Roses auprès des personnes hospitalisées. Un après-midi riche en partage et en émotion, pour nos jeunes salaisiens, très fiers de leur action !



CADRE DE VIE

fleurissement avec l'ime

L'équipe fleurissement de la ville a accueilli un groupe de jeunes de l'Institut Médico Educatif de Saint Maurice l'Exil pour aménager les jardinières situées devant le foyer Laurent Bouvier. Depuis plusieurs années, la ville travaille en partenariat avec l'IME pour la réalisation de ces espaces fleuris, et, lors de sa création, pour l'aménagement du jardin de la maison du Prieur.



IMPORTANT

RISQUE CANICULE

Le retour de l'été induit le retour du risque canicule. La canicule se caractérise par de fortes températures sur plusieurs jours et des températures nocturnes qui ne redescendent pas ou très peu. Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs :

> Lorsque l'on est âgé, le corps transpire moins. Il a du mal à se maintenir à 37°C. c'est pourquoi la température du corps peut augmenter, on risque le coup de chaleur.

> En ce qui concerne les enfants et les adultes, le corps transpire beaucoup pour se maintenir à bonne température. En conséquence le corps perd de l'eau et on risque la déshydratation.

En cas de canicule, les bons réflexes à adopter sont :

- > De boire de l'eau régulièrement.
- > De mouiller son corps et se ventiler
- > De maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit
- > De manger en quantité suffisante
- > De ne pas boire d'alcool
- > Et d'éviter les efforts physiques.

Les personnes les plus vulnérables (c'est-à-dire les personnes âgées de plus de 65 ans, ou de plus de 60 ans reconnues comme inaptes au travail, les personnes souffrant de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, ainsi que les personnes handicapées de plus de 18 ans) ou leurs proches ont la possibilité de se faire connaître auprès de la mairie en complétant la fiche d'inscription au registre communal, qui permettra à la Commune de prendre des nouvelles de la personne vulnérable et de lui rappeler les bons réflexes à adopter. Cette fiche est disponible à l'accueil, auprès du CCAS ou est téléchargeable sur le site internet de la mairie.



environnement... tous concernés

L'environnement est l'affaire de tous. L'ensemble des acteurs de la commune prend part à la protection de l'écosystème local grâce à la lutte biologique pour éviter le recours aux pesticides et à l'arrachage mécanique pour tendre vers le «zéro-phyto».

Mais la protection du cadre de vie, c'est éviter les incivilités encore trop souvent présentes qui se caractérisent de différentes façons : les dépôts sauvages dans les bois de la commune ou sur les bords de Sanne, mais aussi déchets laissés sur place jusqu'aux mégots lancés, entre autre, dans le jardin de l'espace jeu ou dans la rue...

une volonté municipale forte



Depuis plusieurs années, l'équipe municipale a engagé les services techniques sur des projets environnementaux. Le nettoyage des espaces publics et le fleurissement de la ville ne se font plus comme avant !

Cette démarche environnementale inclut non seulement le nettoyage régulier par les équipes municipales mais aussi le nettoyage du village avec le Conseil Municipal d'Enfants et la mini section du Rhodia-Club, la journée de l'environnement en 2017 ou les jeunes salaisiens embauchés chaque été dans le cadre des Emplois Temporaires Vacances.

La ville s'engage également dans des actions visant à favoriser la biodiversité : l'extinction de l'éclairage public initiée il y a un an et demi, pour des raisons économiques d'une part, permet également de lutter contre la pollution lumineuse et permettre à la faune nocturne de retrouver sa place dans la ville.

Les équipes des espaces verts tendent vers la suppression totale des produits phyto-sanitaires (même si parfois des désherbants bio-contrôle autorisés dans l'agriculture biologique sont utilisés) pour privilégier l'arrachage mécanique ou laisser volontairement en herbe certaines zones communales à faible passage, avec pour incidence de l'herbe sur les trottoirs. De même pour éviter l'arrachage et l'arrosage, des fleurs sont plantées au pied des arbres.

Les équipes utilisent au maximum la lutte biologique naturelle et sans pesticide contre

les pucerons en procédant dans les massifs à des lâchers d'auxilières dont des larves de coccinelles ou en utilisant les pièges à phéromones. Certaines parcelles ne sont pas fauchées, sont laissées en jachère ou sont semées de fleurs pour favoriser la biodiversité.

L'hôtel à insectes réalisé en 2012 et maintes fois vandalisé va être à nouveau restauré par le menuisier municipal. Outre la sensibilisation du public à l'environnement, il permet d'offrir un refuge pour les insectes comme les coccinelles, les chrysopes, les abeilles sauvages, les carabes, les syrphes ou les perce-oreilles.

Tous ces exemples sont là pour rappeler que la conscience environnementale fait partie du quotidien des agents municipaux dans leur vision d'ensemble de l'entretien et l'embellissement de la ville.



Cependant, les trop nombreuses incivilités gâchent les efforts des agents municipaux et nuisent au cadre de vie des Salaisiens.

Des dépôts sauvages d'ordures, de gravats, de papiers d'emballage de restauration rapide, de cannettes en verre sont trop souvent retrouvés dans les espaces publics. Outre l'aspect visuel désagréable, ces incivilités peuvent être dangereux pour l'homme ou l'environnement. Des plaintes sont régulièrement déposées à la gendarmerie de Roussillon et les auteurs des faits parfois retrouvés. La commune incite aussi les propriétaires de parcelles qui constatent des incivilités à porter également plainte.

LES DÉPLACEMENTS AUSSI CONCERNÉS

Les études portées par les services urbanisme et les conseils de quartier sur les déplacements doux font également partie de cette préoccupation environnementale de la commune au même titre que le remplacement progressif de la flotte automobile par des véhicules propres.

A l'échelon intercommunal, INSPIRA, la CCPR et la CCI Nord Isère ont signé une convention de partenariat pour la mise en place d'un Plan de Déplacements Inter-Etablissements. L'objectif est de faciliter le déplacement des salariés et répondre aux objectifs de sécurité et de diminution de gaz à effet de serre pour les entreprises. Les actions qui seront impulsées dans le cadre du Plan de déplacement Inter-établissements devront permettre d'améliorer les conditions d'accès des salariés à leur lieu de travail et de valoriser l'image d'entreprises responsables. Ce sont près de 5 000 salariés potentiels qui sont ciblés à proximité d'INSPIRA.

Retour sur le Nettoyage de Printemps mené par la commission Cadre de vie/ Environnement du CME

Le samedi 17 mars, les jeunes élus se sont retrouvés avec des membres des associations salaisiennes et la mini-section du Rhodia-club pour effectuer le traditionnel Nettoyage de Printemps. Cette année encore, la mobilisation a été importante, malgré des conditions météorologiques difficiles, et les participants ont eu le plaisir de constater une baisse de la quantité des déchets ramassés. Les enfants ont laissé sur le sol la marque de passage d'Ecoloman à la craie.



ENVIRONNEMENT

des acteurs locaux mobilisés

L'agriculture salaisienne fait également partie des acteurs en mutation pour la protection de l'environnement. Depuis plusieurs années, il y a de la part des agriculteurs salaisiens une réelle prise de conscience pour limiter les impacts négatifs de l'agriculture sur l'environnement (de par la législation contraignante certes, mais aussi en raison du prix des produits phytosanitaires et des cahiers des charges imposés par les consommateurs par l'intermédiaire des distributeurs).

Jean-Philippe Astruc, par exemple, travaille une agriculture biologique et des vergers éco-responsables. 100% de ses cultures sont certifiées. La France est le 2^{ème} pays le plus strict au monde après la Suisse pour les normes bio. Le problème, c'est que les normes diffèrent d'un pays à l'autre, d'où une concurrence déloyale. Les agriculteurs français sont soumis à des régimes très stricts.



Le grand dossier sur lequel Jean-Philippe Astruc travaille actuellement est la suppression des herbicides, le désherbage étant indispensable à cause de la concurrence en eau (l'herbe étant plus gourmande que les arbres). Cela suppose de gros moyens, notamment mettre en place l'arrosage suspendu (déjà effectif sur 74% de son exploitation), et s'équiper pour permettre le désherbage mécanique.



Autre alternative éco-responsable à l'utilisation de produits phytosanitaires pour protéger les arbres et les fruits : attirer les oiseaux pour combattre les insectes. Avec l'arrivée du printemps, l'agriculteur salaisien a installé une soixantaine de nichoirs à mésanges dans ses vergers. La mésange mange chaque jour jusqu'à 200 grammes de larves au printemps. Il n'y a plus qu'à espérer qu'elle vienne s'installer dans ces nouveaux logements mis à sa disposition.



L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) intervient également dans le cadre de l'environnement. Témoin des incivilités de toutes sortes, l'ACCA participe régulièrement au nettoyage du village et des bois de Salaise organisé par le CME. Une de ses missions est la gestion des populations de grands gibiers (chevreuil et sanglier) dans le but de limiter les dégâts occasionnés aux cultures et les collisions routières. Cette gestion est assurée par la pose de clôtures électriques à la demande des agriculteurs et par des battues organisées en assurant un maximum de sécurité pour tous les usagers de la nature. Les dégâts causés aux cultures par les animaux sont payés uniquement par les chasseurs qui s'acquittent de taxes supplémentaires alimentant un compte d'indemnisation géré par la fédération des chasseurs.

Une autre des missions est la destruction par tir des espèces nuisibles (les corbeaux) au printemps avec l'autorisation des propriétaires. Un arrêté préfectoral spécifique est demandé chaque année.

Les cours d'eaux sont eux aussi touchés par les dérèglements environnementaux et par les incivilités. C'est le constat que fait quotidiennement l'Ablette Rhodienne, association locale qui œuvre pour la gestion des rivières notamment sur la commune.

La Sanne est une rivière de 1^{ère} catégorie. Les pêcheurs constatent régulièrement des dépôts sauvages en bord de rivière : pneus, chaises en plastique, machines à laver, bouteilles cassées... D'autre part, la société de pêche a constaté une élévation de la température de l'eau l'été due au déboisement des berges qui favorise par le manque d'ombre, l'évaporation. L'Ablette Rhodienne procède régulièrement à une pêche électrique qui étourdit le poisson afin de permettre son comptage avant de le relâcher. Deux fois par an, elle ré-empoissonne la Sanne avec des truites fario et arc en ciel.



permaculture au smej



On note que depuis de nombreuses années, un nombre de jeunes de plus en plus important est sensible aux activités orientées sur la thématique nature. Il y a une forte demande de participation aux camps nature ou survie du mois d'août au secteur jeunesse, aux sorties et balades dans le Pilat. A plus grande échelle, il y a une prise de conscience et un début de questionnement autour de l'écologie. Cela a amené le service enfance jeunesse

à s'interroger sur son rôle sur cette thématique. La question du bien manger et la volonté de savoir où et comment est produit ce que nous mangeons est de plus en plus au cœur des préoccupations.

L'utilisation de la permaculture s'est rapidement imposée. C'est une science de conception de cultures, de lieux de vie, et de systèmes agricoles humains utilisant des principes d'écologie et le savoir des sociétés traditionnelles pour reproduire la diversité, la stabilité et la résilience des écosystèmes naturels. Ce principe va être utilisé au niveau du jardinage. Le but est de sensibiliser les enfants, les jeunes et les parents à la question écologique et de prendre conscience de la problématique de notre alimentation et de notre impact écologique. Les enfants apprennent à semer, planter et récolter des légumes, ils découvrent et maîtrisent des techniques de

bricolage adaptées à leurs âges et leurs compétences et deviennent des éco médiateurs.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS

une lutte contre l'ambrosie

Appartenant à la catégorie des « mauvaises herbes », l'ambrosie est un véritable fléau dans notre région. C'est une plante annuelle aux feuilles couleur vert vif des deux côtés, sans odeur et dont la tige est couverte de poils blancs. Elle est envahissante et son pollen provoque des troubles allergiques multiples.

Chaque année, l'ambrosie fait son apparition d'avril jusqu'à août. Tous les acteurs du territoire sont concernés : les communes, les agriculteurs, les entrepreneurs du bâtiment, les propriétaires mais aussi les locataires ... tous les habitants du territoire !

Le premier réflexe doit être d'arracher ou de faucher la surface concernée. Vous devez également signaler la présence d'ambrosie auprès de votre commune.

Le 20 mars dernier, une réunion sur la lutte contre l'ambrosie a eu lieu à la Communauté de communes du pays Roussillonnais afin de lancer la campagne 2018 de lutte contre l'ambrosie, en présence de la Chambre d'agriculture de l'Isère, de la Communauté de communes du Pays Roussillonnais et des référents des communes (élus et agriculteurs).

Fin juillet avant floraison de l'ambrosie, le référent de

votre commune ira repérer l'ambrosie sur la commune (lotissement, chemins communaux, privés et parcelles agricoles). Puis il prendra contact avec les particuliers, lotisseurs et agriculteurs pour déterminer avec eux ce qui est envisageable et dans quel délai.

Une page dédiée à la lutte contre l'ambrosie est consultable sur le site Internet de la Communauté de communes, rubrique « Environnement ».

Sur la commune, des courriers sont envoyés aux propriétaires dont les parcelles sont infestées par l'ambrosie pour les informer de faire le nécessaire, puis font l'objet d'une mise en demeure pour arracher la plante. A défaut la ville fera procéder à son arrachage et facturera la prestation.

Les services techniques peuvent également être sollicités en cas de doute pour vous aider à reconnaître la plante.





Salaise blues festival 2018

L'édition 2018 du Salaise Blues Festival a tenu toutes ses promesses pendant une semaine (15 jours avec les stages blues) avec plus de 800 spectateurs lors des concerts des vendredi et samedi soir, avec les prestations des artistes fortement appréciées par le public. Sofie Reed, Eric Bibb (photo), Olivier Gotti et Otis Taylor ont enchanté les amateurs de blues.

Mais le festival, c'est aussi de nombreuses animations : stages blues guitare et voix assurés par les frères Védèche, apéros blues animés par Louis Mezzassoma, exposition de peinture « Saga blues » de Jean-Claude Legros et concert jeune public « Toupie blues » réservé cette année au public scolaire.

PRIEURÉ

le Musée Dauphinois en visite au Prieuré



Une délégation du Musée Dauphinois de Grenoble est venue visiter le prieuré et la maison du prieur le 13 mars dans le cadre d'un projet de mise en valeur et d'inventaire des collections archéologiques issues des fouilles réalisées sur la commune de Salaise. Les adjoints Françoise Buniazet et Fernand Frances ont accueilli Olivier Cogne, directeur du Musée Dauphinois, et Jean-Pascal Jospin, responsable des collections archéologiques, accompagnés d'Annick Clavier, archéologue, conservatrice du patrimoine au Département de l'Isère.

A la demande des services de l'Etat, l'objet de cette visite était d'étudier le projet d'entrée du mobilier archéologique des fouilles de Salaise dans les collections du Musée Dauphinois. Mais il est prévu que ce matériel reste en dépôt au Prieuré sous la responsabilité de la commune, et s'accompagne d'une mise en valeur dans la maison du prieur. Les responsables du Musée Dauphinois ont pu voir les bonnes conditions de conservation des objets, le mobilier archéologique étant conditionné selon les principes en vigueur de nos jours.



PRIEURÉ

Les Allées chantent

Le 25 mai, le Prieuré de Salaise a eu l'honneur d'accueillir Frédéric Kahn, compositeur phare de musique électroacoustique. Organisé par l'AIDA avec la collaboration de la commission prieuré de Salaise, le concert s'intitule « Siestes musicales électroacoustiques ». Il a

été présenté au festival Berlioz en 2017 à La Côte-Saint-André.

Les Allées Chantent proposent chaque année une tournée de 80 concerts en Isère. Châteaux, églises, parcs et jardins, granges, anciennes usines : les concerts investissent des lieux remarquables et patri-

moniaux, du Nord au Sud de l'Isère jusque dans les plus petites communes. Embrassant toutes les esthétiques, de la musique classique aux musiques actuelles et improvisées en passant par les musiques du monde, cette programmation privilégie les petites formes, permet la proximité avec les artistes confirmés et constitue un tremplin pour les groupes émergents. Pour favoriser ces découvertes, les concerts sont en entrée libre. Le Prieuré s'est donc inscrit dans cette démarche et a accueilli un spectacle de qualité.

www.les-allées-chantent.fr



PRÉSENTATION DE SAISON DE TRAVAIL ET CULTURE

vendredi 21 septembre
Salle Louis Aragon / St Maurice
l'Exil

EMMA LA CLOWN ET GÉRARD MOREL QUI L'ACCOMPAGNE

VENDREDI 28 SEPTEMBRE
Salle Louis Aragon / St Maurice
l'Exil

VERS L'AUBE - MARCELLE BONAVENTURE ET CIE

VENDREDI 12 OCTOBRE
Salle de spectacles / St Clair du
Rhône

FESTIVAL JEUNE PUBLIC DU 22 AU 26 OCTOBRE

L'ANTRE MYSTÉRIEUX ÉRIC LEE

SAMEDI 27 OCTOBRE - 20H30
Foyer L. Bouvier / Salaise sur Sanne
Billetterie TEC



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE ELSA-TRIOLET

Harlem life

Dans le cadre du projet "Paysage-Paysages", opération du Département de l'Isère, et de "Partage d'œuvres, œuvres en partage", porté par tec, la médiathèque municipale a accueilli début mars l'exposition Harlem Life d'Antoine Louisgrand. L'artiste a été accueilli en résidence artistique territoriale dans le cadre de ce projet et a présenté des œuvres réalisées



dans ce cadre avec les jeunes de l'AFIPAEIM, œuvres exposées vers l'extérieur pour ouvrir l'exposition sur la rue.

AU PRIEURÉ CET ÉTÉ

Visites « Ronde de nuit »

20 juillet & 17 août à 21h
5€ par adulte,
4€ de 8 à 18 ans
Visites guidées sur réservation
auprès de l'office de tourisme
au 04 74 86 72 07 infos sur
www.tourisme-pays-roussillon.fr

Quintette vocal

Dimanche 8 juillet à 16h30
Polyphonies sacrées à travers
le temps

Exposition Fantasy

Du 6 au 11 septembre / 10h à
12h & 14h à 19h
Vernissage le 5 sept. à 18h30

35^{èmes} Journées euro- péennes du patrimoine

15 & 16 septembre
Visites libres ou commentées /
14h à 18h

Des chemins de couleurs

Du 21 au 30 septembre
Vernissage le 21 sept. à 17h
Samedi & dimanche / 10h à 18h
Lundi au vendredi / 14h à 19h

TRAVAIL ET CULTURE

les élèves dans un peplum

Dans le cadre d'une résidence artistique territoriale de la compagnie Odyssée portée par TEC, dans plusieurs ateliers de pratique théâtrale et musicale, les écoles élémentaires Joliot Curie et Floréal (les Romains), le collège

Jean Ferrat, l'ensemble harmonique de Beau-repaire et de nombreux autres partenaires ont participé début juin à une création artistique participative hors norme, ludique et pointue artistiquement : le faux tournage d'un peplum.



TRAVAIL ET CULTURE

POOP au Prieuré

Chaque année, tec propose son projet en art contemporain, "Partage d'œuvres, œuvres en partage" qui s'ins-

crit dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC). L'idée est simple, des artistes (plasticiens, photographes, peintres...) prêtent des œuvres qui circuleront tout au long de l'année dans les établissements scolaires participant au projet. Durant l'année scolaire, les artistes interviennent dans des classes en vue de présenter en fin d'année une exposition commune aux enfants et aux artistes.

Pour la saison 17/18, 6 artistes ont prêté des œuvres circulant dans 11 établissements. Les expositions de lancement et de clôture du projet ont été accueillies au Prieuré à Salaise sur Sanne.

LES ARTISTES PLASTICIENS :
Amandine Arcelli, Judith Chancrin, Sabrina Martinez, Antoine Louisgrand, Bruno Clochard et Yann Charrier



ESPACE SPORTIF JOSEPH PLAT

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

14 H 30



FAITES FÊTE DU SPORT 2018

ANIMATIONS GRATUITES POUR PETITS ET GRANDS AVEC LES CLUBS SPORTIFS SALAISIENS*

LES ARCHERS DU RHODIA - BADMINTON

LES CAVALIERS DE LA CITADELLE - COURIR À SALAISE

FOOTBALL CLUB SALAISE - RHODIA CLUB BASKET - RHODIA CLUB HANDBALL

RHODIA CLUB RUGBY - RHODIA CLUB TENNIS DE TABLE - SALAISE VOLLEY BALL

TENNIS CLUB SALAISIE - TWIRLING BÂTON - SALAISE PÉTANQUE - RHODIA MINI-SECTION

7ÈME CIEL (CLUB D'ESCALADE) - ENTENTE CYCLISTE

ORGANISÉ PAR L'OFFICE MUNICIPAL DU SPORT
RENSEIGNEMENT : 04 74 29 00 80



* sous réserve de modification

ACCA

une mission de service public

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES DE CHASSE AGRÉÉES (ACCA) SONT REPRÉSENTÉES DANS CHACUNE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT. ELLES ONT POUR BUT D'ASSURER UNE BONNE ORGANISATION TECHNIQUE DE LA CHASSE ET À CE TITRE ELLES EXÉCUTENT DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC. AU VU DE CELLES-CI, ELLES RÉPONDENT AU MOTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ; LE PRÉFET DE L'ISÈRE DISPOSE SUR ELLES D'UN DROIT DE TUTELLE. ELLES SONT SOUMISES À UN FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF TRÈS STRICT ET ENCA-
DRÉ PAR LA LOI.

La chasse au petit gibier se pratique de mi-septembre à mi-janvier. Les espèces les plus chassées sur notre commune sont le faisan, le lièvre, le lapin ainsi que la perdrix. Les oiseaux migrateurs pouvant être chassés jusqu'à février.

ORGANISATION DES BATTUES

Ces battues sont organisées sous la responsabilité du président ou par délégation à d'autres chasseurs ayant effectué une formation

sécurité de chef de battue (obligatoire en 2018). Chaque battue est consignée sur un carnet (date, lieu, nombre de participants, espèces chassées) et émargée par chaque chasseur. Un rappel des consignes de sécurité et de tir est effectué.

Sur place, la battue est signalée par des panneaux. Ceux-ci n'interdisent absolument pas le passage des autres usagers, ils ont un rôle d'information.



La plupart des chasseurs postés se trouvent sur des miradors installés sur le territoire afin d'effectuer des tirs fichants à courte distance et en toute sécurité.

L'ACCA déplore trop d'incivilités comme la destruction de nombreux miradors ainsi que le non respect de leurs panneaux situés aux abords des routes. Certains automobilistes inconscients des dangers, accélèrent ou font des écarts sur la route pour faire tomber ces panneaux.

EVASION & CO

retour sur l'atelier macarons



Attendu par de nombreux gourmands, le fameux atelier macarons d'Évasion And Co s'est déroulé le dimanche 29 avril 2018 au restaurant A 4

MAINS à Salaise sur Sanne ! Dans une ambiance très conviviale, les adhérents ont tout d'abord studieusement suivi la préparation de l'appareil par Virginie, chef pâtissière du restaurant. Cette dernière a offert ses petits secrets de professionnelle aux adhérents ainsi que la fiche technique de préparation.

Ensuite, les adhérents ont mis la main à la pâte pour pocher les coques des macarons ainsi que réaliser leurs garnitures (citron, caramel beurre salé et vanille).

Après avoir patiemment attendu que les précieuses coques cuisent, les participants se sont attelés à l'as-

semblage. Aucun ratage n'est à déplorer, tous les macarons étaient parfaits !

On raconte aussi qu'ils étaient tellement bons, mais que le lendemain il n'en restait plus un dans les boîtes distribuées aux participants !

Pour rappel l'association Evasion and Co organise tous les mois en Rhône-Alpes, une activité avec un thème différent et à tarifs préférentiels. Prochains RDV : Safari de Peaugres, visite de la Cité du Chocolat, Accrobranche, Escape Game...

Adhésion à partir de 5 €. Tél. 06 17 80 30 48. www.evasionandco.wix.com/asso

CLUB DE L'AMITIÉ

Autour des festivités !

Le repas dansant annuel du 26 avril dernier s'est encore une fois déroulé au Foyer Communal Laurent Bouvier dans la joie et la bonne humeur, à la grande satisfaction des membres du Bureau et des nombreux bénévoles qui se sont impliqués autour de leur nouvelle Présidente Maryvonne Rivoire, pour la réussite de cette journée. Avant de passer à table, Monsieur le Maire, Gilles Vial, ceint de son écharpe, a eu le très grand plaisir de procéder à une sympathique cérémonie de remariages : noces de diamant (60 ans de mariage dans l'année) pour deux couples d'adhérents. Un 3ème couple (noces d'or – 50 ans) était excusé pour raison de santé. Au cours du repas, ont été également mis à l'honneur les adhérents fêtant leurs 90 ans dans l'année 2018 (3 personnes) ou 80 ans (10 personnes). Après le voyage surprise du 25 mai qui nous a conduits à St Donat, nous clôture-

rons la saison 2017/2018 par notre habituel repas amical du 28 juin.

Rappel
Le club de l'Amitié accueille au foyer communal Laurent Bouvier les retraités souhaitant passer leurs jeudis après-midi dans une ambiance amicale et chaleureuse. Contact Mme Maryvonne Rivoire 04 74 29 49 02.

Anniversaires de mariage
Noces de diamant : Renée et Gaston Talaron, Monique et Georges Pellerin.
Noces d'or : Mado et René Roux

Anniversaire 90 ans : Hélène Béchard, Pierrette Sanchez, Claude Gerin.
80 ans : Gaby Begot, Ginette Figuet, Lucette Guinot, Andrée Poncelet, Danièle Valette, Pierre Begot, Pierre Claudinon, Pierre Figuet, Raymond Giraud, Antoine Perez.



COURIR AU FÉMININ

1 300 participantes



Début juin une vague rose a déferlé à l'occasion de la course «courir au féminin» organisée par l'association Run Fit Events au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Elles étaient 1300 de tous âges à se mobiliser et à courir pour la bonne cause.

La somme récoltée sera remise à l'occasion de la fête de l'été.



PHOTO CLUB SALAISIE

UNE ANNÉE RICHE EN EXPOS

Cette année, pour la 42^{ème} exposition annuelle du photo-club, 18 photographes ont présenté 174 photos, réparties entre noir et blanc et couleur. Après la journée mondiale de la photographie au sténopé organisée fin avril, et son temps fort au foyer Laurent Bouvier, l'équipe travaille à la préparation de son événement au Prieuré. Du 5 au 7 octobre prochain, le club mettra à l'honneur la musique et la photo autour de ce thème. Le club propose également tout au long de l'année des cours, un accès à un studio photo, des thèmes de travail, des visites d'exposition ou de musées, des stages, des rencontres avec des photographes professionnels et des sorties. Mi-mai, un petit groupe est parti à la découverte de la Lozère et cet été les photographes vont arpenter les rues de Salaise afin de préparer la semaine bleue.



Grand prix de l'expo 2018
© Hervé Corsat

FC SALAISE

fin de saison captivante

Alors que la fin de saison approche à grands pas, le FC Salaise s'apprête à vivre de grandes émotions.

A commencer par l'équipe fanion du club qui évolue au plus haut niveau régional (R1) et qui lutte pour son maintien. Après un début de championnat timoré, les salaisiens ont retrouvé leur qualité de jeu et se sont progressivement affirmés face à de gros clubs concurrents : Lyon la Duchère, Grenoble Foot 38, Chasselay, Montélimar... De plus, les joueurs de JC Imbert continuent de marquer l'histoire puisqu'ils se sont brillamment qualifiés pour la finale de la Coupe LAURAFoot (compétition regroupant l'ensemble des clubs d'Auvergne Rhône-Alpes évoluant au niveau Ligue). Une finale qui se tiendra le 10 juin à Lapalisse dans l'Allier.

Par ailleurs, le mois de Juin est toujours une période importante pour le club qui organise ses traditionnels tournois de fin de saison. La 6ème édition du grand tournoi FOOTININHO U6 à U9 se tiendra le 16 et 17 juin et regroupera près de 800 enfants sur le rectangle vert avec comme seul objectif, le plaisir du jeu ! Rappelons que le FC Salaise propose également de nombreuses sensibilisations au cours de ces tournois (tri des déchets, quizz éco-sportif...). Le soir (samedi 16 juin), les enfants laisseront la place aux grands, puisque le stade Robert Mazaud accueillera un



tournoi inter-entreprises dans une ambiance festive et conviviale !

Mais avant cela, le FCS aura le privilège de recevoir l'ensemble des finales de jeunes organisées par le District Drôme-Ardèche de football, samedi 9 juin 2018. Une nouvelle preuve de confiance de la part du District pour le club salaisien ! Des U13 aux U19, les différentes catégories se succéderont durant toute la journée avec des clubs qui viendront de toute la Drôme/Ardèche.

La saison s'achèvera définitivement le 20 juillet à l'issue des deux semaines de stages proposées par le club pour les catégories U6 à U13 :

- > du 9 au 13 juillet
 - > du 16 au 20 juillet.
- Inscriptions : 06 86 33 32 02

POUR LA PROCHAINE SAISON...

Une saison se termine mais la prochaine se prépare déjà... En effet, le renouvellement des licences débutera à la fin du mois de juin. Si vous souhaitez vous aussi rejoindre le FC Salaise, prenez contact avec le club afin de connaître les différentes formalités d'inscription : 04 74 86 19 06



CINÉMA DE PLEIN AIR

12 séances dans l'agglomération



DATE	FILM	COMMUNE	LIEU DE PROJECTION	LIEU DE REPLI
Mardi 10 juillet	Coco	Roussillon	Centre Mandela	Sémaphore
Jeudi 12 juillet	La ch'tite famille	Chanas	Foyer G. Beyle	Foyer G. Beyle
Mardi 17 juillet	Tout le monde debout	Salaise-sur-Sanne	Gym. Joliot-Curie	Foyer L. Bouvier
Vendredi 20 juillet	Belle et Sébastien 3	Le Péage-de-Rillon	Ecole Ollier	Salle Dufeu
Lundi 23 juillet	Pierre lapin	Sablons	Ecole primaire	Salle F. Revoil
Mardi 24 juillet	L'école buissonnière	St-Maurice l'Exil	École Messidor	Salle Aragon
Vendredi 3 août	La ch'tite famille	Le Péage-de-Rillon	Ecole Ollier	Salle Dufeu
Mardi 21 août	Coco	Salaise-sur-Sanne	Gym. Joliot-Curie	Foyer L. Bouvier
Jeudi 23 août	Tout le monde debout	Roussillon	Sémaphore	Sémaphore
Vendredi 24 août	La finale	Ville-sous-Anjou	P. Salle Romanet	Salle E. Romanet
Jeudi 30 août	Belle et Sébastien 3	St-Maurice l'Exil	École Messidor	Salle Aragon
Vendredi 31 août	La ch'tite famille	St Clair du Rhône	École du Village	Salle de spectacle

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

les ateliers de la rentrée

DÈS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE, LES ATELIERS PROPOSÉS PAR LE CCAS ET SES PARTENAIRES VONT ÊTRE MIS EN PLACE.



Une nouvelle nouvelle thématique est proposée en lien avec l'association Brain'up: un Programme de prévention des Risques Cardiovasculaires avec une conférence et des ateliers. La conférence intitulée « Prendre en main la santé de son cœur au quotidien » s'adresse à tout public de plus de 60 ans désireux de découvrir et de comprendre les facteurs à risque et les effets du vieillissement sur le cœur et la circulation sanguine. Elle sera suivie d'ateliers pour sensibiliser les participants à l'importance de la démarche de prévention santé face aux risques cardiovasculaires et proposera un programme d'actions sous forme de conseils en diététique, de pratique d'activités physiques et de gestion des émotions et du stress.

CONFÉRENCE : LUNDI 10 SEPTEMBRE DE 14H30 À 16H30 EN SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL/
ATELIERS : LUNDIS 17/24 SEPTEMBRE, 1ER OCTOBRE DE 14H30 À 16H30
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AUPRÈS DU CCAS AVANT LE 11 SEPTEMBRE

Deuxième thématique proposée par le CCAS et Brain'up : le Bien-être mental et image de soi. L'objectif est de valoriser l'image de soi à destination d'un public retraité inquiet des aléas et des difficultés du quotidien, sous forme d'un atelier composé d'une conférence et d'un atelier de 4 séances hebdomadaires.

LA CONFÉRENCE « LE BIEN-ÊTRE MENTAL, UNE QUESTION D'ÉTAT D'ESPRIT » : LUNDI 08 OCTOBRE À 14H00, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL / ATELIERS : 15/22/29 OCTOBRE ET 05 NOVEMBRE DE 14H30
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AUPRÈS DU CCAS.



Enfin, la gymnastique cérébrale, atelier ludique proposé par le CCAS, intitulée désormais «Les tiroirs des souvenirs» va être reconduite à la rentrée et sera proposée pour les habitants de plus de 55 ans.

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE (PLACES LIMITÉES) AVANT LE 12 SEPTEMBRE / POUR TOUT RENSEIGNEMENT, ADRESSEZ-VOUS AU C.C.A.S. EN MAIRIE

RAPPEL AGENDA

FÊTE DE L'ÉTÉ
VENDREDI 29 JUIN
Stade Joliot-Curie

Cérémonie du 14 juillet
DÉPART DU DÉFILÉ À 11H30
(rassemblement devant la mairie à 11h15)

Journées du patrimoine
15-16 SEPTEMBRE - PRIEURÉ

Réception des nouveaux Salaisiens
VENDREDI 7 SEPTEMBRE - 18H
Prieuré

Réception du concours des maisons fleuries
VENDREDI 28 SEPTEMBRE - 18H
Prieuré

REPAS DU CCAS
SAMEDI 24 NOVEMBRE
Foyer Laurent Bouvier

LA SEMAINE BLEUE
La semaine bleue 2018 aura lieu l'automne prochain du 8 au 14 octobre au Foyer Laurent Bouvier.



expression des groupes

GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Service public en danger

Aujourd'hui, la mise en cause du statut des agents du service public est un leitmotiv du discours politique. Le gouvernement veut supprimer 120.000 postes de fonctionnaires d'ici quatre ans. Une promesse électorale du président Macron ! Les fonctionnaires sont sur la sellette: gel du point de la fonction publique, rétablissement du jour de carence, remise en cause du statut des cheminots, sans parler de la fonction publique hospitalière qui est également dans le collimateur du gouvernement. Volonté claire, affichée, assouplir le statut de la fonction publique et notamment les modalités de rémunération... Et pour charger la barque, les fonctionnaires restent sous le feu de la réforme des retraites, de façon à faire converger leur effort contributif avec celui du privé. Commençons par ce qui paraît le mieux établi. Avec la crise, le pouvoir d'achat des fonctionnaires a souffert davantage que celui des salariés du privé ces dernières années. Le gel du point de la fonction publique a aggravé le manque à gagner. Les pistes évoquées par notre exécutif font l'effet d'une bombe: plan de départs volontaires, augmentation des contractuels, rémunération au mérite...

Accusés faussement et injustement d'être des privilégiés, les fonctionnaires ne vivent pas en opposition aux autres salariés du privé. Ils doivent se préoccuper en permanence des travailleurs régis par des contrats. L'avenir des fonctionnaires dépend aussi du renforcement de la base législative du droit du travail permettant une réduction de la précarité et la sécurisation des travailleurs. Un « statut général du travail » permettrait la sécurisation des travailleurs du privé mais aussi la protection des fonctionnaires et des agents publics. C'est pourquoi il y a continuité entre la bataille contre la loi travail, le mouvement contre la privatisation de la SNCF et la mobilisation des fonctionnaires. Le démantèlement « des avantages » de la fonction publique ne saurait tenir lieu de politique et de source évidente d'économie comme le crie notre gouvernement. Après une année passée aux commandes, la politique de ce gouvernement qui n'était ni de droite, ni de gauche montre qu'en réalité elle est exactement dans la continuité des politiques menées depuis de trop nombreuses années. « le macronomètre » est à l'unique service de l'oligarchie.

Soyons vigilants !

GROUPE SOCIALISTE ET RÉPUBLICAIN

La dette écologique

Le 5 mai dernier a été le jour du dépassement des ressources pour notre pays. La plupart des pays industrialisés se trouvent dans la même situation à des dates voisines. Dans 3 mois, au cours du mois d'août, ce sera le jour du dépassement mondial. Ce qui veut dire que l'humanité aura consommé plus que ce que la nature est capable de lui procurer pendant une année entière. Du mois d'août au mois de décembre, nous allons vivre au dessus de nos moyens naturels. Nous aurons émis plus de CO2 que les océans et les plantes peuvent absorber.

Les conséquences sont déjà connues pour la plupart d'entre nous : changements climatiques, érosion des sols due à la déforestation et à l'urbanisation galopante, pollution de l'eau, de l'air...

Quand on parle de dette financière ou des ménages, tout le monde comprend de quoi il s'agit. La dette écologique est plus difficile à cerner. Bien sûr on pense, aux industries, aux transports et autres secteurs polluants à grande échelle, mais au quotidien n'avons-nous pas nous aussi une part de responsabilité ?

L'addition de nos comportements quotidiens en France montre que les deux tiers de la pression écologique portent sur les besoins quotidiens liés à la consommation, au logement et aux transports.

Chacun à son niveau est en capacité de protéger ces ressources naturelles si précieuses pour la préservation de l'environnement. Le tri sélectif des déchets, la réduction des déchets alimentaires, une alimentation liée aux productions saisonnières, le compostage qui permet de recycler chez soi les déchets organiques, le covoiturage sont déjà des actions quotidiennes en faveur de la protection de la nature.

La collectivité s'est aussi engagée dans cette démarche de protection avec la mise en place du plan zéro-phyto, la réduction des éclairages nocturnes, le fauchage raisonné de certains espaces publics, la diminution d'utilisation du papier dans les services municipaux, le remplacement d'un véhicule à énergie traditionnelle par un véhicule électrique... D'autres actions sont actuellement à l'étude.

Au prix de quelques habitudes à modifier, il est à la portée de tout le monde de faire en sorte que notre dette écologique ne s'accroisse plus et laisser à nos enfants un environnement où il fera encore bon vivre.

Fête de L'été

VEN.
29
JUIN
2018
18H30

SALAISE SUR SANNE
STADE JOLIOT-CURIE

ZUMBA
BATUCADA
BAL

CONCERTS
CHORALE DES PETITS PRINCES BLUES ON STAGE
THE NEWS
ROCK

**PAËLLA
GÉANTE**

10€



Gymnase JOLIOT-CURIE
à la tombée de la nuit



MARDI 17 JUILLET



MARDI 21 AOÛT